



**ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
DU MARDI 22 NOVEMBRE 2016, À LAUSANNE
CHEMIN DE MAILLEFER 35, BÂTIMENT (SEPS)**

Le Président central, José Fernandez Utges ouvre l'assemblée à 20h03.

Le comité est représenté par :

José Fernandez, Président
Nicolas Bourquin, Vice-président
Michel Berthet, Président technique
Jean-Marc Boog, Trésorier
Antoine Regillo, Responsable DRA
Michel Voide, Vice-président technique
Roland Bandi, Responsable homologation
Dominique Michaux, Responsable calendrier
Anne-Catherine Doyer, Membre
Valérie Kees, Secrétaire centrale

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences ainsi que le retrait du matériel de vote a eu lieu à partir de 19h30, sous la direction de Mme Dominique Michaux et M. Antoine Regillo.

Clubs convoqués :

27 clubs actifs	(droit de vote sur comptes)
Clubs présents : 20 sur 27	
14 clubs à 2 voix	(carton de vote vert = 28 voix)
6 clubs à 1 voix	(carton de vote jaune = 6 voix)

Total des voix : **34 voix, majorité à 18**

Clubs excusés :

LUC Basketball
BBC Cossonay

Clubs absents :

BC Eclépens
Pully Basket
BBC Lausanne
Lausanne-Ouest Basket
Blonay Basket

Le Président central, José Fernandez Utges, remet un diplôme de membre d'honneur à Mme Marie-José Meyer pour ses vingt ans d'activité au sein du comité, en qualité de secrétaire. Elle reçoit également un cadeau, et un grand bouquet de fleurs.

Après des applaudissements nourris, le Président central ouvre le point 1 de l'Ordre du Jour, lequel est accepté sans modification.

N°	Libellé	Orateur
1.	<p>Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs</p> <p>M. Didier Jaquerod est désigné organe de contrôle.</p> <p>Scruteurs désignés :</p> <p>M. Jean-Simon Allard fera les deux rangées du fond M. Alexandre Favini s'occupera des deux rangées du devant.</p>	J. Fernandez
2.	<p>Résultats des comptes généraux AVB saison 2015/2016</p> <p>Jean-Marc Boog fait un commentaire sur le résultat d'environ fr. 12'000.- qui est un solde en caisse, non dépensé par les sélections. Cet argent sera utilisé pour l'organisation d'un tournoi international.</p> <p>Jean-Marc Boog se tient à disposition pour répondre aux questions relatives à la caisse centrale.</p> <p>René Cudre-Mauroux demande si les fr. 6'508.40 concernent bien les clubs débiteurs, car il y a toujours le club de La Tour qui est débiteur.</p> <p>En l'occurrence, le club de La Tour est toujours en congé (pour la 2^e année) et en l'état il n'est pas possible de récupérer ce qui nous est dû.</p> <p>Catherine Gerber demande si les autres clubs ont le droit de continuer à jouer malgré leur dette.</p> <p>Le Président répond que dès lors qu'un arrangement est en cours, le club est autorisé à poursuivre sa saison.</p> <p>Michel Berthet précise que les clubs débiteurs qui figurent sur les comptes arrêtés à fin août se sont, pour la plupart, acquittés de leur dû.</p> <p>Ferdinand Nдох demande des éclaircissements concernant la dénomination des clubs, car il ne différencie pas Lausanne Basket de Lausanne-Ouest.</p>	J.-M. Boog

	<p>Luca Gradassi demande pourquoi nous n'avons plus de subventions de la part de Swiss Olympic.</p> <p>Michel Berthet lui répond que nous ne remplissons plus les critères pour toucher les subsides. Toutefois, suite aux derniers changements, nous allons voir si nous pouvons rejoindre les bénéficiaires des subventions.</p> <p>René Cudre-Mauroux demande des explications comptables concernant les fonds mis de côté pour le tournoi U16 F. Il demande également des éclaircissements concernant les fr. 20'000.- mis de côté en tant que provision pour le démarrage du sport-études, la saison prochaine.</p> <p>Le dossier sport-études a été freiné par Swissbasket, mais devrait prendre son envol sous peu. Si tel ne devait pas être le cas, l'argent mis de côté pour la formation des jeunes serait remis en comptes pour son usage premier, soit la formation.</p>	
3.	<p>Résultat des comptes de la Commission des Arbitres AVB, de la caisse de compensation Arbitrage et de la caisse des OT, saison 2015/2016</p> <p>Concernant les comptes de la Commission des arbitres, de la Caisse de compensation et de la Caisse des OT, il n'y a pas de questions.</p> <p>Sébastien De Martis informe que les comptes de la Caisse des OT seront joints aux comptes de la Caisse de Compensation.</p> <p>Les comptes étant annexé aux comptes de l'AVB, ce point est donc réglé au point 2 de l'ordre du jour.</p>	
4.	<p>Résultats des comptes de la Commission Discipline et protêt AVB saison 2015/2016</p> <p>Alexandre Favini dit qu'il n'y a rien de particulier concernant les comptes de la CDP.</p> <p>Il se tient à disposition pour des questions, mais tout le monde semble satisfait.</p>	Al. Favini
5.	<p>Rapports des vérificateurs des comptes</p> <p>René Cudre-Mauroux, rapporteur des vérificateurs de comptes pour le club de Vevey, lit son rapport. Il atteste avoir procédé à la vérification des comptes et remercie les personnes concernées.</p> <p>En préambule, il recommande au Comité Central de présenter des comptes consolidés pour la Caisse des Arbitres, la Caisse de la Commission Discipline et Protêt ainsi que la Caisse des OT.</p>	R. Cudre-Mauroux

	<p>Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge à leurs auteurs.</p> <p>Le rapport est signé de DEL Basket par Luca Gradassi et Vevey par René Cudre-Mauroux.</p>	
6.	<p>A. votation sur les comptes 2015/2016</p> <p>La votation sur l'acceptation des comptes se fait en bloc.</p> <p>L'intégralité des comptes est acceptée à l'unanimité, sans refus ni abstention.</p> <p>B. Décharge aux vérificateurs et responsables concernés</p> <p>La décharge aux vérificateurs et responsables est accordée à l'unanimité, sans refus ni abstention.</p>	
7.	<p>Votation sur les nouveaux statuts AVB</p> <p>Les nouveaux statuts ont été refondus par une commission constituée, sur la base des anciens statuts, et dans le but de les rendre accessibles et cohérents. Lesdits nouveaux statuts ont été envoyés aux clubs le 10 mai 2016 pour consultation.</p> <p>Etant donné que leur entrée en vigueur se fera en juillet 2017, soit après la tenue de l'Assemblée Générale, le Président propose de voter leur acceptation en bloc, sachant que les éventuelles corrections, modifications ou suppressions pourront encore se faire au moment de l'AG.</p> <p>Anne-Catherine Doyer prend la parole pour confirmer que cette refonte de statuts était un gros travail, que chaque point a été traité séparément, et que finalement Me Vittoz et Swissbasket ont donné leur aval.</p> <p>Le Président indique que les nouveaux statuts seront mis très prochainement sur le site et que les clubs pourront faire leurs commentaires.</p> <p>Votation sur les statuts.</p> <p>Les nouveaux statuts sont acceptés à la majorité moins deux abstentions.</p>	J. Fernandez
8.	<p>Votation sur le nouveau règlement de la CDP</p> <p>Alexandre Favini informe que le dernier règlement CDP datait de 2010, il fallait le mettre à jour, afin de l'harmoniser avec les autres règlements régionaux ainsi que ceux de la COBB.</p> <p>Alexandre Favini se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions.</p>	J. Fernandez

	<p>Personne ne s'avance.</p> <p>Vote sur le nouveau règlement CDP : Il est accepté à l'unanimité sans abstention ni refus.</p> <p>Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Cette information sera mise sur le site.</p>	
9.	<p>Divers</p> <p>Anne-Catherine Doyer soulève que, concernant les U19 M, les jeunes doivent jouer en semaine, et pour certains c'est difficile, car ils rentrent tard et doivent malgré tout se lever le lendemain matin. Elle précise qu'en Suisse Allemande, il y a des jeunes qui jouent le samedi et le dimanche.</p> <p>Michel Berthet répond que si nous modifions les jours de rencontres nous allons au-devant de problèmes d'arbitrages, en particulier le samedi.</p> <p>Catherine Gerber relève qu'il serait bien de revenir aux anciennes catégories d'âge.</p> <p>Michel Berthet répond que notre AR est d'accord, Genève et Valais également. Il faut encore voir avec les autres AR pour pouvoir proposer ce changement avant la prochaine assemblée des délégués de Swissbasket.</p> <p>Michel Berthet ajoute que l'on voit des matches de minis alors que ce sont des benjamins et qu'en regardant les U16 on voit des gamins qui étaient, avant, de la corpulence de nos benjamins. Nous avons remis en place les minis compétition pour que le passage en U13 soit facilité. Nous ne voulons pas faire du pousse-ballon ni de l'école enfantine. L'Assemblée est d'accord de proposer de revenir aux U9, U 11, U 13, U 15, U 17, U 20. Le changement d'âge n'était pas une bonne idée, l'AVB l'a toujours dit.</p> <p>Claude Santi dit qu'il faut remonter les âges, mais que dans cette problématique de déplacements en semaine, il faut savoir s'il s'agit de compétition ou pas ; car quel que soit l'âge, en COBB, c'est-à-dire en compétition, ils joueront contre des équipes plus éloignées qu'en AVB. Le Président précise que pour améliorer la situation actuelle (problèmes de distance et d'horaire), les filles jouent le dimanche en Valais.</p> <p>Brigitte Perez de Nyon féminin dit que pour les U 19, il est bien de jouer le samedi aussi. Il lui est répondu que ça posait des problèmes d'arbitrage.</p> <p>Barbara Mc Allister (Nyon) précise que pour son club aussi, quand ils peuvent avoir la salle, ils jouent le dimanche.</p>	

<p>Les délégués devant faire une proposition avant l'assemblée, il est demandé aux clubs si c'est leur désir de modifier les âges.</p> <p>Auparavant, Michel Berthet, à la demande d'Olivier Schott, rappelle les circonstances de la première modification des âges, initiée par le Tessin, suivie de la Zurichoise etc. il y a quatre ou cinq ans.</p> <p>Avec l'expérience on se rend compte que ce changement n'est profitable pour personne.</p> <p>Le 1^{er} décembre il y aura une assemblée avec les autres délégués d'AR, GE, VS et nous faisons déjà un certain poids dans la balance des votes auprès de Swissbasket.</p> <p>Il n'y a pas d'avis défavorable par rapport à cette proposition.</p> <p>Ferdinand Ndoh demande que soient redéfinies les règles régissant le matériel selon les âges.</p> <p>Il lui est répondu que ce n'est qu'un retour aux âges d'avant.</p> <p>Catherine Gerber dit que dans les Directives Techniques de la COBB il y a une erreur. En effet, cette année il n'y a pas de groupe C en U16 F et son équipe, inscrite préalablement dans le groupe faible, se trouve dans le groupe B. Les règles des 24' ne sont pas les mêmes. Catherine Gerber proteste au sujet de l'émolument qui sera perçu concernant le manque d'OT 24' alors qu'elle était présente et aurait pu officier.</p> <p>Michel Berthet répond que ce n'est pas une erreur, mais que les Directives Techniques sont faites avant le début de la saison et par conséquent avant la formation des groupes.</p> <p>Concernant l'amende qu'elle risque de recevoir, il lui est conseillé d'écrire à la COBB pour demander la clémence dans l'application du règlement.</p> <p>Marie- Rose Fernandez demande l'état actuel des sélections.</p> <p>Michel Berthet lui répond que nous avons cette année des U12, U 13 et U15 M, ainsi que des U12/U13 F et U16 F.</p> <p>Michel lui répond que nous allons recommencer à participer au tournoi organisé par Swissbasket. Nous organiserons l'année prochaine (2017), à Cossonay, les 1^{er} et 2 avril un tournoi international U16 F avec la participation si possible de deux équipes françaises, et les équipes des sélections romande VD, VS, FR et GE.</p> <p>Michel Voide est responsable des U 15 M, Gilles Delessert est son assistant.</p> <p>Léonardo Argenti est responsable des U 13 M, Laurent Baquey est son assistant.</p> <p>Roland Bandi est responsable des U 12 M, Mehdi Mhidi est son assistant.</p> <p>Alexia Mischler est responsable des U12-13 F, Mariella Gaudiosi est son assistante.</p> <p>Nicolas Bourquin est responsable des U16 F, Philippe Tacconi est son assistant.</p>	
---	--

	<p>Marie-Rose Fernandez demande qu'on (les coaches) ne fume pas dans le contexte des sélections et qu'on s'abstienne de dire des grossièretés. Elle rappelle notre lien avec Cool and Clean.</p> <p>Michel Berthet en prend note.</p> <p>Olivier Schott informe de la part de Swissbasket : Une décision a été prise concernant les licences de toutes catégories : Il manque 100'000 fr. à la Fédération par rapport aux chiffres qu'il a pu obtenir de Jeunesse et Sport. Les règles existent, Swissbasket va faire respecter ce règlement. Jeunesse et sport ne subventionnera plus un jeune qui n'est pas licencié. Dès la saison prochaine, il faudra respecter ces règles.</p> <p>Marc Lucet demande s'il est le relais de Swissbasket. Il s'offusque que Swissbasket mette la pression sur les AR par le biais de Jeunesse et Sport pour avoir de l'argent Ferdinand Ndoh précise que les cotisations financent les cours de basket. Il demande de ne pas tout mélanger.</p> <p>Anne-Catherine Doyer dit que lors d'un contact avec M. Sergi, elle l'a informé que les cours de basket seront donnés sous forme de sport scolaire pour contourner ce règlement. Il n'y a pas d'obligation d'être affilié à un club pour pouvoir donner un cours de basket si la personne a les papiers JS nécessaires.</p> <p>Olivier Schott précise que la licence n'est pas liée à la compétition mais à l'affiliation.</p> <p>Le Président informe que les clubs ont un délai jusqu'à fin novembre pour inscrire de nouvelles équipes au 2^e tour ou désinscrire les équipes actuelles qui ne veulent/peuvent pas continuer. La désinscription n'est possible que pour les équipes jeunesse.</p> <p>La COBB se réunit le 1er décembre prochain pour préparer les groupes du 2^e tour. Le Président demande d'envoyer toutes les inscriptions par mail. Tout sera dispatché aux responsables des secrétariats et calendriers. Il ne faut envoyer que les feuilles qui ont été modifiées.</p> <p>Pour les finales de coupes vaudoises jeunesse, elles auront lieu à Blonay. Quant aux finales de coupe, elles auront lieu à Renens.</p>	
--	---	--

Le Président central clôt la séance à 21h31 et invite les représentants des clubs à partager le verre de l'amitié.

Lausanne, le 22 novembre 2016

La secrétaire centrale :


Valérie Kees